

Mondialisation Et Fragilité Etatique En République Démocratique Du Congo : Entre Marginalisation Internationale Et Stratégies De Résilience Nationale

[Globalization And State Fragility In The Democratic Republic Of The Congo: Between International Marginalization And Strategies For National Resilience]

Julien Yangonde Kalokola¹, Paul BOSANDJA MOKILI², Pather KABEYA DINANGA³

¹ Centre de Recherche en Sciences Humaines, Département des Sciences Politiques, Administratives, Relations Internationales et Bonne Gouvernance

E-mail : kalokolajulien@gmail.com

Téléphone : +243 814 209 966

² Centre de Recherche en Sciences Humaines, Département des Sciences Politiques, Administratives, Relations Internationales et Bonne Gouvernance

E-mail : paulinmokili@gmail.com

Téléphone : +243 818 741 829

³ Institut Supérieur de Statistique de Kinshasa

E-mail : patherdinanga@gmail.com

Téléphone : +243 895 093 476

Corresponding Author: Julien Yangonde Kalokola, kalokolajulien@gmail.com



Résumé : La mondialisation est un nouveau concept, mais une vieille réalité, car elle existe dans sa dimension sociale depuis que le monde est peuplé d'êtres humains. Elle a donc évolué au regard de la complexité, des défis et des enjeux. Elle se présente comme une manière d'assujettir le monde, réduisant ainsi la souveraineté des États. En effet, la souveraineté d'un État est cette capacité qu'il détient de décider de son propre sort. Soumise à certaines limites dans le contexte de la mondialisation, l'on assiste à l'imposition arrogante des décisions des puissances impérialistes. Il s'agit là d'une nouvelle forme de domination entretenue par les forces américaines alliées aux puissances occidentales. Celles-ci usent de divers moyens de coercition afin de maintenir les autres États dans leur statu quo de sous-développement et/ou dans une forme de résidence surveillée, malgré quelques tentatives d'insertion dans les réseaux d'échanges mondiaux.

Ainsi, l'étude de la fragilité étatique en République démocratique du Congo dans un contexte de mondialisation permet de comprendre les mécanismes de marginalisation internationale, les formes de dépendance structurelle qui affectent l'État congolais ainsi que les stratégies de résilience susceptibles de renforcer sa capacité d'action et son développement.

Mots Clés : Mondialisation, développement, Souveraineté, Domination, Impérialisme.

Abstract: Globalization is a new concept but an old reality, as it has existed in its social dimension since the world has been inhabited by human beings. It has therefore evolved in response to increasing complexity, as well as to emerging challenges and stakes. It can be seen as a process that subjugates the world, thereby reducing the sovereignty of states. Indeed, the sovereignty of a state refers to its capacity

to determine its own destiny. Subject to certain limitations within the context of globalization, one observes the arrogant imposition of decisions by imperialist powers. This represents a new form of domination sustained by American forces allied with Western powers. These actors employ various means of coercion to maintain other states in a status quo of underdevelopment and/or in a form of political containment, despite some attempts to integrate into global networks of exchange.

Thus, the study of state fragility in the Democratic Republic of the Congo within the context of globalization makes it possible to understand the mechanisms of international marginalization and the various forms of structural dependence that affect the Congolese state. It also highlights national resilience strategies capable of strengthening state capacities, consolidating public governance, and promoting sustainable development.

Keywords: Globalization, development, Sovereignty, Domination, Imperialism.

INTRODUCTION

La République démocratique du Congo, avec une superficie de 2 345 409 km², constitue l'un des plus vastes États d'Afrique et dispose d'importantes ressources naturelles, énergétiques, forestières et culturelles. Ce potentiel considérable lui confère une position géostratégique majeure au sein du continent africain et du système international. Toutefois, à l'ère de la mondialisation, cette richesse ne s'est pas traduite par une consolidation proportionnelle de ses capacités économiques, institutionnelles et politiques.

La mondialisation est généralement définie comme un processus d'intensification des échanges commerciaux, des flux financiers, des transferts technologiques, des mouvements migratoires et de la circulation des informations à l'échelle mondiale (Ouatara, 1997). Ce phénomène a profondément transformé les rapports entre les États, les économies et les sociétés en favorisant une interdépendance croissante entre les acteurs internationaux. Par ailleurs, le développement des innovations technologiques, la diversification des acteurs économiques et l'accélération des échanges transnationaux ont contribué à l'émergence d'une économie mondiale caractérisée par une forte intégration des marchés et une intensification de la concurrence internationale (Mpoto, 2024).

Dans cette perspective, la mondialisation peut être appréhendée comme un processus d'unification progressive du monde favorisant l'interpénétration des cultures, des technologies et des économies. Des expressions telles que « économie mondiale », « gouvernance mondiale », « politique mondiale » ou encore « citoyenneté mondiale » traduisent cette dynamique d'interconnexion croissante des sociétés contemporaines.

Cependant, cette vision intégratrice fait l'objet de nombreuses controverses. Si certains auteurs considèrent la mondialisation comme un facteur de rapprochement entre les peuples et un instrument de promotion de la paix internationale, d'autres y voient un processus susceptible de renforcer les inégalités économiques et les rapports asymétriques entre les États (Cohen, 2004). Les critiques portent notamment sur la prédominance des mécanismes du marché et sur la concentration des bénéfices de la mondialisation au profit des économies les plus développées.

À cet égard, Stiglitz (2006) souligne que la mondialisation ne constitue pas intrinsèquement une menace pour l'environnement, la diversité culturelle ou la justice sociale. Ses effets dépendent essentiellement des politiques mises en œuvre et des modalités de sa gouvernance. Néanmoins, l'évolution du système économique international montre que les pays en développement demeurent largement dépendants des capitaux étrangers, des investissements internationaux et des mécanismes de financement extérieur pour soutenir leur industrialisation, financer leurs politiques publiques, résorber leurs déficits commerciaux et assurer le service de leur dette (Salama, 1994).

Cette dépendance structurelle, souvent associée aux interventions des institutions financières internationales et aux contraintes imposées par les marchés mondiaux, contribue à fragiliser l'autonomie décisionnelle des États les plus vulnérables. Dans cette perspective, Bongeli (2018) met en évidence la nécessité, pour les pays du Sud et particulièrement pour la République démocratique du Congo, de renforcer leur capacité à définir des solutions endogènes adaptées à leurs réalités nationales. Selon cet auteur, les réponses aux défis du développement doivent être conçues et portées par des acteurs nationaux afin d'éviter une dépendance excessive à l'égard des initiatives extérieures (Bongele, 2017).

Dans le contexte de la mondialisation, la République démocratique du Congo évolue au sein d'un environnement international caractérisé par de fortes asymétries de pouvoir. Sa dépendance à l'égard des financements extérieurs, des investissements étrangers et des mécanismes internationaux de régulation limite sa marge de manœuvre et fragilise sa capacité à défendre durablement ses intérêts stratégiques. À cela s'ajoutent les insuffisances institutionnelles, les difficultés de gouvernance et la faiblesse des mécanismes de coordination des politiques publiques, qui compromettent la cohésion nationale et la mise en œuvre des stratégies de développement (Kabuka T. J., 2023).

Par ailleurs, Acemoglu et Robinson (2015) démontrent que la qualité des institutions constitue l'un des principaux déterminants du développement économique et de la prospérité des nations. Les institutions dites inclusives favorisent la participation des citoyens à la vie économique et politique, renforcent la légitimité des autorités publiques et créent un environnement propice à la croissance durable. À l'inverse, des institutions fragiles ou extractives tendent à reproduire les inégalités, à accentuer les vulnérabilités structurelles et à freiner le développement.

C'est dans cette perspective que la présente étude s'interroge sur les effets de la mondialisation sur la fragilité étatique en République démocratique du Congo. Elle vise à comprendre comment ce processus contribue à accentuer les vulnérabilités institutionnelles, économiques et politiques du pays, tout en identifiant les mécanismes susceptibles de renforcer sa résilience face aux contraintes du système international contemporain.

La question centrale de cette recherche est la suivante : dans quelle mesure la mondialisation contribue-t-elle à la fragilisation de l'État congolais et quelles stratégies de résilience peuvent permettre de renforcer sa capacité d'action dans le système international contemporain ?

L'hypothèse retenue est que la mondialisation tend à accentuer certaines fragilités préexistantes de l'État congolais en renforçant les dépendances structurelles et en réduisant sa marge de manœuvre dans la conduite des politiques publiques. Toutefois, la mise en œuvre de réformes institutionnelles, le renforcement des capacités nationales et l'adoption de politiques de développement adaptées aux réalités locales pourraient favoriser l'émergence d'une résilience durable.

Sur le plan méthodologique, cette étude mobilise la méthode dialectique afin d'analyser les interactions et les contradictions qui existent entre les différents acteurs du système international, notamment les États, les organisations internationales et les acteurs économiques transnationaux (Mpala, 2001). Cette démarche est complétée par les techniques d'observation directe et de recherche documentaire, qui ont permis la collecte et l'analyse des données nécessaires à la présente réflexion.

Afin de répondre à cette problématique, l'analyse s'articulera autour des axes suivants :

- la portée de la mondialisation ;
- la mondialisation et ses principaux enjeux ;
- la marginalisation internationale de la République démocratique du Congo ;
- la fragilité étatique et les capacités de résilience nationale ;
- les effets de la mondialisation sur l'État congolais ;
- les stratégies de résilience face aux déséquilibres engendrés par la mondialisation.

I. PORTEE DE LA MONDIALISATION

La mondialisation est définie comme une vague de libéralisation des échanges, des investissements et des flux de capitaux ainsi qu'une croissance importante de tous ces flux et de la concurrence internationale dans l'économie mondiale. Celle-ci traduit surtout une intensification des échanges économiques entre les principaux pôles de développement capitalistes que sont l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, le Japon, les nouveaux pays industrialisés d'Asie et d'Amérique Latine, parmi lesquels il faut compter la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique et le Brésil (De Senarclens, 2002).

La mondialisation se caractérise par un triple processus. Le premier concerne l'internationalisation des échanges, c'est-à-dire le développement des flux d'exportation de biens et de services. Le deuxième correspond à l'internationalisation de la

production, qui résulte de l'accroissement des flux d'investissement et de la multiplication des implantations à l'étranger. Enfin, le troisième concerne la globalisation, c'est-à-dire le développement des mouvements de capitaux au niveau mondial et la mise en place des réseaux d'information. La mondialisation concerne à la fois les Etats et les entreprises transnationales. Ces dernières contrôlent l'exploitation des matières premières, recherchent des débouchés externes par les exportations et les filiales à l'étranger, la délocalisation pour bénéficier de coûts de production moindres.

Les firmes transnationales mettent les territoires et les Etats en concurrence afin de renforcer leur compétitivité dans un contexte de compétition accrue.

Il existe la mondialisation culturelle, communicationnelle, politique, économique.

a. La mondialisation culturelle

La mondialisation met en présence une provocation et contact de plus en plus vite et fort des cultures différentes (Marres, 2008). On peut dire que la mondialisation culturelle apparaît sous deux aspects différents : le premier aspect est un système-monde du savoir pour mettre en place à une faveur du développement de la technologie de l'informatique et de la création de réseau d'échange de connaissance et d'informations. L'autre aspect de la mondialisation culturelle est la culture de l'Entertainment que l'on peut traduire par le divertissement ou même par évocation, celle des propagations par les médias. Daniel Mercure considère cet aspect de la mondialisation culturelle comme l'américanisation du monde, d'où des images et des symboles (Mercure, 2001).

b. La mondialisation communicationnelle

Les réseaux de la communication en temps réel façonnent le monde d'organisation de corps céleste qui gravite autour du soleil qui est la planète (Mattelart, 1996).

Le succès de la communication au plan planétaire a fait l'accélération et l'influence de la prise de conscience des limites de la culture mondiale (Wolton, 2003).

En effet, l'information et la communication sont à la base du progrès de l'esprit d'entreprise et du bien-être de l'être humain. Par ailleurs, les techniques de l'information et de la communication (TIC) ont une incidence immense presque sur tous les aspects de notre vie.

c. La mondialisation politique

La mondialisation politique a des antécédents historiques très anciens. Depuis des millénaires, il existe les relations politiques entre les peuples. Mais au cours du 20^e siècle et qui le singularise dans l'histoire politique, c'est la mise en place d'organismes supranationaux en supra-étatiques à l'échelle mondiale ou au niveau planétaire : La Société des nations après la première guerre mondiale et après la seconde guerre mondiale, l'Organisation des Nations-Unies avec toutes ses institutions et dans leur suite, les différents aspects de régulation internationale se sont multipliés.

Mais, cette régulation internationale ne peut s'appuyer que sur des moyens bien faibles. Une partie croissante de l'économie mondiale lui échappe. Les contrôles politiques des capitaux imaginés par les participants aux accords de Bretton Woods en 1945 ont été contrés à la fois par les facilités techniques favorables à l'autonomie du marché industriel et financier mondial et par un obstaculisme des Etats inspiré par les idéologies libérales (Mercure, 2001). Depuis 1945, le plan de mondialisation politique est porté par les Etats-Unis d'Amérique. En d'autres termes ils sont porteurs du « système Onusien » cherchant à mettre sur pied un dispositif de gouvernance globale. Ceci, autour de trois piliers : « l'organisation des Nations-Unies (ONU), sous le prétexte objectif du maintien de la paix ; l'organisation mondiale du commerce prétextant s'occuper des échanges commerciaux ; le Fonds Monétaire International croyant s'occuper de gestion monétaire et financière ou gardien en charge des règles monétaires ». L'universalisation du système politique exige que tous les espaces terrestres soient régis par une même structure politique. Cette universalisation du système politique demande que les plus grandes puissances reconnaissent qu'elles ont des intérêts supérieurs communs et plus forts que leur rivalité.

d. La mondialisation économique

La mondialisation économique apparaît des modalités qu'on distingue trop peu fréquemment. Une des modalités, c'est le marché transnational d'échange de biens. C'est depuis longtemps qu'il y a eu l'application du commerce international. Aujourd'hui, on peut dire qu'au niveau international, le commerce a pris les lignes caractéristiques du visage de la mondialisation (Mercure, 2001). Celle-ci concerne l'ensemble des échanges économiques.

Aujourd'hui, la mondialisation des échanges et l'apparition de nouveaux pays producteurs permettraient aux pays industrialisés se spécialisant dans les hautes technologies d'obtenir, en échange de matières premières, certains produits industriels « bas de gamme » et des denrées agricoles à bas prix, pour le plus grand bénéfice de leurs consommateurs. De leur côté, si les pays du Sud ont accès sans restriction aux marchés des pays développés, ils pourront donner du travail à leur nombreuse main-d'œuvre peu qualifiée et se procurer les revenus leur permettant d'acheter « au Nord » des produits plus élaborés (Bezbak, 2008).

II. LA MONDIALISATION ET SES ENJEUX

a. ENJEUX INSTITUTIONNELS

En dépit de développement des institutions intergouvernementales, des réseaux de solidarité transnationaux, des processus d'intégration régionale et des régimes de coopération sectorielle, la politique internationale garde ses caractéristiques propres. Elle continue de s'inscrire dans un milieu relativement anarchique, marqué par des Etats de nécessité très disparate ou hétéroclite, dont les sociétés demeurent culturellement et politiquement hétérogènes.

Les hiérarchies de pouvoir, les espaces de solidarité, les frontières et les institutions qui délimitent et conditionnent les échanges entre nations sont plus mouvantes que jamais. Les structures de la politique internationale sont orientées par des rapports d'hégémonie ou de suprématie des grandes puissances, par la récurrence des crises et des conflits violents que les instances des Nations-Unies ou les organisations régionales ne sont pas généralement en mesure de limiter ou d'arbitrer.

Ainsi, les antagonismes économiques et politiques entre Etats n'ont aucune chance de se dissoudre durablement dans une gouvernance de nature technocratique ou administrative.

De nos jours, comme par le passé, la dynamique du marché n'offre aucun principe d'organisation sociale. Les sociétés dominent le libre cours aux entreprises transnationales sont par essence inégalitaires, violentes et soumises à la loi des plus forts. Lorsqu'il n'est pas contenu, le libre-échange finit par détruire tout principe d'organisation politique et sociale.

L'accélération du processus de mondialisation affaiblit la capacité des Etats à défendre les modes de régulation économique et de justice distributive qui fondent la conception moderne de la citoyenneté. La compétition économique toujours plus vive tend à détruire les spécificités nationales en matière de protection sociale, de défense de l'environnement et de l'identité culturelle.

L'érosion des souverainetés étatiques, des pays du sud, n'est pas compensée par l'apparition au plan régional ou planétaire de nouvelles institutions capables de prendre le relais de ces pouvoirs défaillants.

Ce qui est sûr, il ne peut jamais exister d'ordre politique et de droit dans un monde dépourvu de frontières politiques, où les gouvernements doivent se plier ou se soumettre aux intérêts des entreprises transnationales et des institutions financières privées ou aux contraintes erratiques des mouvements de capitaux spéculatifs. Il n'est pas non plus d'ordre politique et de sécurité quand les conditions les plus élémentaires de l'équité ou de l'impartialité, de la justice et de l'intégration sociale ne sont pas respectées au moment où la concurrence débride entre les entreprises, la frénésie d'enrichissement individuel et la soif de consommation sapent les valeurs de solidarité. La libéralisation des échanges de biens et de services doit être subordonnée aux exigences de l'ordre politique et du bien commun. Le paradigme économique dominant n'a pas d'avenir parce qu'il ne prend pas en compte les coûts écologique et sociaux des modes actuels de productions et de la consommation.

Les effets négatifs de la mondialisation ne sont pas toute fois irrépressibles ou retenus. En effet, il se développe les différentes formes de contestation politique à l'encontre des contraintes économiques qui affaiblissent l'autonomie des Etats.

Ces protestations trouvent leur légitimité et leur force politique dans l'idée que les sociétés doivent pouvoir maîtriser leurs changements historiques. Les espaces et les régimes de souveraineté ne sont pas immuables, et ne sont pas sujet à changer.

b. ENJEUX DANS LES GUERRES EN RDC

Les différentes guerres en RDC, une stratégie américaine de balkanisation du pays, sont « *des crimes organisés par des réseaux transnationaux pour affaiblir le pays* » (Ngbanda, 2004). De cette réalité, l'Etat reste fragilisé et faible ayant d'autres Etats comme puissances plénières (notamment USA) et le Rwanda et l'Ouganda comme puissances africaines privilégiées aux services de ces dernières. L'objectif étant de concrétiser le plan stratégique américain, pour le triomphe de l'impérialisme intelligent. Tel est le rôle que remplissent les missions de l'ONU (MONUSCO notamment). Et d'ailleurs, les révélations des populations riveraines çà et là face aux complicités avérées non seulement de cette force onusienne mais aussi d'autres sous-régionales instituées pour la cause congolaise ne donnent plus lieu à la réfutation (Onana, 2023). A la base de cet impérialisme, le « mensonge permanent, reste l'élément fondamental (Pean, 2005). L'enjeu stratégique reste le contrôle des matières premières, de la main d'œuvre bon marché et la domination des marchés pour permettre la vente de leurs produits. Il s'agit donc d'une politique économique prédatrice des USA et alliés. Laquelle politique fait « *de la RDC sinon de l'Afrique centrale, un terrain des convoitises minières des puissances en rivalités permanentes* » (Ngodi, 2010).

Depuis son accession au statut international d'Etat en 1960, la RDC n'a subi que de problèmes menaçant sa souveraineté au sein du système-monde. De la traite négrière en passant par la colonisation à la période post-colonisation, plusieurs prétextes furent utilisés pour justifier la domination subie par la RDC. Après les néfastes abus constatés, de nos jours un nouvel antigel est utilisé à cet effet : il s'agit donc de la mondialisation. De l'usage du territoire par les puissants acteurs au sein du système-monde au mimétisme institutionnel en RDC, en passant par l'appartenance du pays à l'idéologie capitaliste, la captation de la souveraineté de la RDC a bien évolué. Ceci s'est opérationnalisé sur le plan politique, diplomatique, militaire, voire économique. Cette situation est à faire ressortir durant toutes les époques d'évolution de la RDC de l'héritage colonial à l'ère actuelle de mondialisation.

La Belgique, puissance colonisatrice et bien d'autres Etats faisant partie du bloc capitaliste et communiste ont diversement rendu possible cette domination. C'est dans cette optique que la RDC demeure toujours marginalisée presque dans tous les plans.

III. LA MARGINALISATION DE LA RDC

La République Démocratique du Congo depuis sa naissance et à l'ère de la mondialisation passe des calvaires en calvaires (Bongeli, 2018). Elle est marginalisée dans le processus de la mondialisation. Cette marginalisation s'explique par un certain nombre de facteurs et des effets sur la vie du pays. D'une façon générale au niveau planétaire s'il y a une région marginalisée dans la mondialisation, c'est bien le continent africain.

1. Facteurs de la marginalisation

La marginalisation a plusieurs facteurs. Néanmoins, ils peuvent être étudiés dans différents niveaux. Dorénavant, la RDC est un Etat du continent Africain ; cet Etat a enduré dans l'esclavagisme à la lutte contre la pauvreté en passant par la colonisation, la décolonisation pour l'indépendance et la coopération pour le développement, idéologies soi-disant de libération ou de développement, toutes ces étapes historiques ont été pensées en Occident et implémentées avec la complicité des élites locales formatées à cet effet. Cela ne fait que renforcer l'arriération et développer son sous-développement (Kabuika, 2023). Au niveau du continent africain cela a entraîné la balkanisation en micro-Etats dépourvus, privés de réels poids socio-économiques et politiques.

C'est pourquoi plusieurs prétextes sont utilisés pour justifier cet état durant l'esclavagisme. Après, ce fut le tour de civilisation et l'évangélisation durant la colonisation et celui de coopération pour le développement après la décolonisation. Et de nos jours à l'ère de la mondialisation, l'on prétexte lutter contre la pauvreté. C'est ainsi que nous pouvons considérer la mondialisation comme une forme de colonisation et d'asservissement.

2. Les effets de la marginalisation

La marginalisation de la RDC a des conséquences néfastes, nuisibles sur tous les niveaux. Sur le plan économique, elle accentue la fragilité de l'économie. En effet, au niveau du continent africain ses produits ont du mal à être compétitifs sur le plan international. D'abord, au niveau national, ils sont concurrencés par les produits des grandes firmes des puissances économiques de la triade. Ces firmes ont plusieurs moyens de mettre sur le marché des produits de qualité à moindre prix.

Après, sur le plan culturel, cette marginalisation entraîne la destruction ou l'affaiblissement des cultures.

Ainsi, la mondialisation reste une occidentalisation du monde avec l'uniformisation et l'universalisation des pratiques et des coutumes. Or, l'universalisation est le reflet même des cultures des puissances dominantes.

A titre d'exemple : la pratique de la polygamie dans l'espace musulman et dans les milieux traditionnels africains est jugée inacceptable et même illégale dans presque tous les Etats occidentaux inversement, les Etats dont certains d'entre eux considèrent la pratique de l'homosexualité comme légalité, et font pression sur les pays africains surtout, qu'ils la légalisent. A ce titre, on peut dire que, la mondialisation peut mettre fin à l'arrogance ou à la méprisante civilisation de l'Occident avec la montée en puissance des puissances non occidentales comme la Chine.

Sur le plan sociopolitique, la mondialisation créant la marginalisation fait que la RDC manque d'influence réelle comme dans les grandes institutions financières mondiales telles que la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Car, c'est au sein de ces institutions que se font les plus grandes négociations internationales, et se définissent les plus grandes lignes de la politique internationale. Raison pour laquelle, la mondialisation rend plus faible les Etats africains qui perdent beaucoup de leur souveraineté, à qui ces instances imposent une politique qu'ils sont contraints, d'appliquer.

Dans une partie importante de la planète dans le processus de mondialisation, cette marginalisation a facilité sa contestation, son désaccord par les mouvements d'altermondialistes à travers le forum social mondial.

Néanmoins, les gouvernants du continent africain et d'une manière singulière ceux de la RDC ont compris qu'ils ne peuvent pas rester hors de ce processus en le subissant. Par conséquent, ils veulent aussi être des acteurs de mondialisation. Ceci, explique bien le souci des Etats africains de vouloir s'intégrer dans le processus de la mondialisation.

IV. FRAGILITÉ ET CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DE L'ÉTAT CONGOLAIS

Des sociétés faiblement organisées ne pouvaient guère résister longtemps aux agressions extérieures que furent la traite négrière et la colonisation, pas plus qu'elles ne le peuvent d'ailleurs ou en un autre lieu de nos jours face aux nouvelles formes de la mondialisation.

L'intelligentsia congolaise a une dette immense vis-à-vis de la société, particulièrement en la convainquant que l'école et les autres formes ou aspect d'apprentissage des savoirs peuvent servir à autre chose que ce à quoi elles ont servi (Daba, 2008). Dans les pays en développement, la pauvreté est aussi leur affaire. Plusieurs auteurs se sont interrogés sur la question de savoir dans quel type de régime politique et économique est préférable pour que les plus pauvres puissent quitter de leur état de dépendance qu'E mile Bongeli appelle « *Etat bébé* » et de surmonter les manifestations de leur fragilité étatique. La question demeure alors celle des mécanismes institutionnels susceptibles de renforcer les capacités étatiques et de favoriser un développement durable.

Il n'est pas sûr que les pays asiatiques qui ont adopté une telle stratégie l'ont fait parce que leurs institutions étaient plus flexibles pour s'ajuster aux chocs externes ou parce qu'ils l'avaient choisie délibérément et que leurs performances avaient permis d'avoir un accès aux flux étrangers. La stratégie de promotion des importations n'est pas un synonyme de l'absence d'intervention de l'Etat ou d'une dépendance complète sur les marchés. De cet effet, les régimes des pays asiatiques reposent sur l'autoritarisme. L'intervention de l'Etat y est omniprésente dans tous les rouages politiques et économiques (Landau, 2006).

Les pays capables de faire face à la globalisation seront ceux qui possèdent un pluralisme organisationnel et qui ont réalisé des réformes macro-politiques dans les domaines de la politique commerciale, de la privatisation et de la déréglementation, ainsi que la construction d'institutions dans les domaines de la gouvernance, de la justice et des libertés civiles et politiques, de l'assurance sociale et de l'éducation. Les institutions solides jouent un rôle crucial dans la gestion des conflits sociaux en RDC.

Dans les sociétés où les divisions ethniques sont profondes, il est nécessaire d'avoir des institutions chargées de gérer les conflits. Ces institutions garantissent la transmission efficace des demandes sociétales aux autorités et leur prise en considération dans la prise de décision.

Les pays du Sud-est de l'Asie ont des gouvernements qui procèdent à des réformes, au contraire la RDC et l'Afrique en général souffrent d'un déficit étatique. Les capacités institutionnelles de ces États demeurent limitées et ne leur permettent pas toujours d'assurer efficacement les fonctions essentielles de régulation, de développement et de protection des citoyens. Cette situation constitue l'une des principales manifestations de la fragilité étatique. Les problèmes de cette souffrance incluent le manque de la légitimité, la faible crédibilité de leurs politiques, la corruption, les conflits, et la fragmentation sociale.

1. Les manifestations de la fragilité étatique en République démocratique du Congo

Il est communément reconnu à l'Etat moderne six fonctions régaliennes qui sont les suivantes : la politique étrangère, la sécurité de l'espace territorial, la sécurité des biens et des personnes, le respect du droit et imposition de la justice, l'éducation et la santé.

Ainsi, l'Etat est censé d'assurer à ses citoyens la sécurité, la santé, l'éducation, les bons services publics de base, la création et l'entretien des infrastructures, la création des conditions optimales d'emploi, la paix sociale durable etc. Dans chacun de ces domaines, la RDC n'a pas encore jusqu'à maintenant rempli son contrat ([Crea, 2007](#)).

Cet Etat est fils de la colonisation et, a résisté à toutes sortes des intempéries, et pourtant, son indépendance dans les années soixante, peu de personnes lui donnaient une longue survie.

La politique et la diplomatie africaines ont été incapables pendant cinquante ans d'indépendance de sauvegarder l'intégrité d'une très grande majorité d'Etats africains. Cette politique et cette diplomatie ont créé de nouvelles nations, de nouvelles formes et méthodes de gouvernement. Elles ont en même temps réhabilité les traditions et visé l'avenir.

Malgré tout cela et à travers des épreuves souvent terriblement difficiles, elles ont opéré une transformation culturelle profondément et radicalement. Ce, dans un contexte politique et économique extrêmement complexe et avec un environnement international souvent négatif, ayant parié sur les contre-performances africaines ([Michel, 2007](#)).

Ces faiblesses n'ont jamais permis de donner aux armées du Congo-Kinshasa et de l'Afrique en général une réelle capacité de la défense du territoire. Comme conséquence, durant la guerre froide des troupes étrangères, pour la plupart les troupes françaises, cubaines, etc. ont très souvent été les forces de recours et de secours pour supplier ou remédier aux lacunes d'armées nationales et qui ont fini par se spécialiser dans le maintien de l'ordre à l'intérieur des Etats africain (RDC notamment).

Après la guerre froide, l'intégrité territoriale n'était plus menacée comme tel de l'extérieur mais bien de l'intérieur ([Michel, 2007](#)). L'on a constaté la perte de l'autorité étatique sur des régions riches en minerais ou d'autres ressources naturelles. Elles sont à nouveau et contrôlées par les seigneurs des guerres ou de groupe maffieux. Ceci à cause de la faiblesse du pouvoir central vis-à-vis de ces centres parallèles du pouvoir. L'aspect de la faiblesse de la RDC est lié à ce problème de sécurité humaine, qui va au-delà de la sécurité des personnes et des biens pour les décennies dernières du 20^{ème} siècle. C'est ce qui étant expliqué la crise d'efficacité de l'Etat. L'illustration de cette faiblesse étatique est l'incapacité à peser sur la conjoncture. La crise d'efficacité se double surtout d'une crise de légitimité du rôle de l'Etat.

Pendant la décennie 1970, naît une vague néolibérale aux Etats-Unis d'Amérique qui en effet taxe l'Etat un grand responsable de tous les dysfonctionnements. La réduction du rôle de l'acteur étatique dépend donc moins de la mondialisation que de la place de la nation qu'il représente dans la hiérarchie mondiale.

Pour tous les Etats-nations qui ne sont pas de poids lourds, la mondialisation ne laisse que deux choix : Embrasser la justice sociale et les besoins essentiels tel que le logement, la nourriture, la santé et l'éducation de base. Les élites étant hostiles ou agressives au paiement de l'impôt, d'où l'Etat ne peut mobiliser assez de ressources pour rendre des services publics adéquats à la population. Il semble que la fiscalité joue un rôle très faible dans le budget de l'appareil étatique (Kioni, 1998).

2. Les stratégies de résilience nationale et de renforcement de l'État

L'Etat en Afrique repose sur les traditions et sur l'héritage colonial. Le diagnostic des obstacles à la gouvernance qui réponde aux attentes des citoyens de la RDC doit partir de l'analyse de ses racines traditionnelles et coloniales.

Par gouvernance démocratique, on peut entendre un système de gestion fondé sur le consentement populaire et la participation croissante de la population, d'une part et sur la légitimité des autorités et leur disponibilité permanente face aux aspirations et aux intérêts de leur peuple, d'autre part. L'histoire des empires et des royaumes offre plusieurs enseignements susceptibles de contribuer au renforcement des capacités étatiques et à l'amélioration de la gouvernance publique.

La République Démocratique du Congo, comme d'autres Etats africains continuent de fonctionner tel qu'il est. Mais, s'ils développaient un leadership performant, ils pourront réaliser ce rêve de développement durable dans tous les aspects.

V. LES EFFETS DE LA MONDIALISATION SUR LA FRAGILITÉ ÉTATIQUE EN RDC

Depuis plusieurs décennies, la République démocratique du Congo fait face à diverses vulnérabilités structurelles qui contribuent à la fragilité de l'État dans un contexte de mondialisation. Ces vulnérabilités concernent principalement la consolidation de la paix, le renforcement de la gouvernance démocratique ainsi que la promotion d'un développement durable et inclusif.

En ce qui concerne le défi de la paix, la RDC depuis son accession à l'indépendance, n'a jamais de paix permanente et durable. Celle-ci a traversé des moments difficiles pendant les guerres. Mais cela ne peut être une excuse pour accepter l'inacceptable. Les conséquences des guerres ont entraîné une destruction massive des ressources humaines, matérielles et financières, une violation massive des droits de l'homme, une insécurité généralisée des personnes et des biens, des déplacements massifs des populations.

L'image de désordre, d'instabilité et d'insécurité généralisée, éloigne les investisseurs et hypothèque tout projet de construction. La sortie de ces guerres absurdes et l'instauration d'une paix durable par un Etat responsable, est une nécessité vitale pour les peuples de la RDC.

Concernant le défi de la démocratie, la quête de la démocratie doit être une question permanente. Pour les peuples, le pouvoir étatique doit cesser d'être à la fois une position d'enrichissement des quelques-uns et un instrument, d'oppression et de paupérisation de la population.

Pour le défi du développement, les soucis pour le développement sont un des sujets dominants de la vie des pays en développement. Les soucis de se développer s'expriment de nos jours dans un contexte nouveau, qui est caractérisé par la mondialisation. Le développement autocentré ou endogène que l'on opposait au développement extraverti s'avère nécessaire. Ainsi, le développement durable souligne le respect nécessaire des ressources pour régler l'équilibre naturel. On pourrait dire que le développement ne pourrait pas signifier autre chose que l'initiation soit le rattachement de l'Occident par les pays dits en développement (Kioni, 1998).

VI. STRATÉGIES DE RÉSILIENCE NATIONALE FACE AUX DÉSÉQUILIBRES DE LA MONDIALISATION

Un grand nombre de solutions sont proposées dans la littérature afin de renforcer la résilience des États face aux contraintes de la mondialisation et de réduire les facteurs de fragilité institutionnelle qui en découlent. La grande majorité de ces propositions font intervenir une certaine « ré-régulation » visant à contrôler l'instabilité financière et à encadrer le marché par le biais de l'Etat, tout en repensant la nature de ce dernier.

1. Réformer les marchés financiers

D'après de nombreux auteurs, la mondialisation financière, c'est-à-dire la déréglementation dans ce domaine, s'est déplacée trop rapidement, ce qui a entraîné une instabilité financière inhérente à un système de taux de change flottants. Dans la littérature sur la mondialisation, il est parfois évoqué que plus un seul pays n'est capable de contrôler les flux de capitaux à travers le monde.

Il n'est donc pas surprenant que les suggestions concernant les moyens de réduire l'instabilité financière se soient multipliées ces dernières années. Ces suggestions se divisent *grosso modo* en deux catégories : le retour d'un certain contrôle sur les flux de capitaux et la réforme des institutions économiques et financières internationales. En effet, il revient aux Etats au titre des régulateurs des marchés financiers tout en respectant la liberté des capitaux privés de bien réguler (Mishkin, 1999).

2. Importance de l'Etat dans l'encadrement du marché

Le rôle de l'Etat dans l'encadrement du marché est mis en évidence par de nombreux auteurs. De l'Etat minimal indispensable au fonctionnement du capitalisme à l'Etat-Providence qui découle de l'évolution du processus démocratique (où les électeurs ont pu revendiquer leurs droits socio-économiques), il y a des liens associatifs entre l'Etat et le marché.

En fait, le défi actuel consiste à réinventer l'Etat dans une économie mixte.

Le marché autorégulateur mondialisé demeurera une utopie tant qu'il y aura des oligopoles et monopoles cherchant systématiquement à réduire la concurrence plutôt qu'à la promouvoir. Dans une perspective de développement durable, le marché n'a donc pas de perspective à long terme et ne peut fonctionner de manière efficiente que si l'Etat est renforcé pour créer l'environnement institutionnel et concurrentiel favorable à la croissance économique.

Au-delà du rôle traditionnel des Gouvernements en ce qui a trait au maintien des conditions propices au développement de l'économie de marché (assurer la stabilité macroéconomique et créer un environnement institutionnel favorable). L'accent, étant mis sur l'importance de la « bonne gouvernance » pour être en mesure de bénéficier des avantages de la mondialisation.

3. Régulation et gouvernance mondiale

Étant donné que le processus de mondialisation est inégal et asymétrique, il est essentiel de pouvoir le maîtriser grâce à une régulation internationale. La tâche ne peut pas être accomplie par l'Etat seul en raison de sa portée juridique restreinte et de l'ampleur mondiale des problèmes liés à la mondialisation.

La gouvernance mondiale pourrait bien constituer le chaînon manquant, celui qui s'impose pour pouvoir exploiter et gérer la mondialisation induite par le marché afin que tout le monde ait à gagner et qu'il n'y ait pas de grands perdants à ce jeu (Kabuika T. J., 2018).

Cependant, l'attribution des pouvoirs aux OIGs ne résolve en rien le problème de déficit démocratique. En raison de leur essence, elles n'ont jamais été un lieu privilégié de la démocratie et cela est toujours le cas aujourd'hui. L'augmentation du nombre de décisions à prendre par les instances internationales risque de renforcer le déficit démocratique, même si cela améliore la gouvernance mondiale. Si les populations concernées ne peuvent pas s'exprimer sur ce sujet par le biais de la démocratie, les enceintes internationales auront-elles assez d'incitations pour s'engager à résoudre les inégalités mondiales? Si le seuil de l'opérabilité des exclus était dépassé, que se passerait-il?

D'une manière très générale, il sied de soutenir qu'aucun Etat n'a reçu de Dieu le créateur, le mandat de protéger, nourrir, développer un autre Etat. Sinon, ça serait un grave abus, selon le principe divin *la charité bien ordonnée commence par soi-même, aides-toi le ciel t'aidera*. De ce fait, il faut donc se prendre en charge en vue de rompre le mythe aide internationale. Cette aide en termes d'assistance ayant été pour une grande partie du monde en développement *un total désastre sur le plan économique, politique et humanitaire*.

Pour ce faire, il faut re-construire la Nation, bâtie sur base des implications politiques et des politiques publiques de développement. Renforçant ainsi, l'identité et le sens de la dignité du peuple (Ndaywel, 2017).

Elle doit nécessairement mettre fin au blocage des intelligences locales. Celles-ci devant se nourrir de la planche à billets bien contrôlée intérieurement.

La République démocratique du Congo est appelée à renforcer continuellement ses capacités étatiques afin de faire face aux contraintes du système international contemporain. Dans un contexte marqué par la mondialisation, la consolidation des institutions publiques, la professionnalisation des services de défense et de sécurité ainsi que le renforcement de la gouvernance constituent des leviers essentiels de résilience nationale.

Ainsi, les victoires à répétition des forces armées de la République sur la rébellion du M23 (Mouvement du 23 mars) doit être capitalisée en vue de renforcer leurs capacités entant qu'une armée dissuasive et prête à défendre toutes les frontières de la République. Tous ces efforts doivent se capitaliser sans négliger d'autres secteurs (économie, santé, social, etc.). Ainsi sur le plan économique, la République devra diversifier ses partenaires de coopération, transformer ses matières premières. En ce qui concerne le domaine social, il faudra lutter contre la pauvreté et toutes formes d'inégalités, en promouvant l'agriculture. S'agissant notamment de la santé, il faudra disponibiliser les moyens en vue de lutter contre toutes les maladies sévissant au pays. Tel est le cas de la maladie hémorragique à virus Ebola, vaincue.

La mondialisation telle qu'elle se présente de nos jours, est un effort mesuré des Etats du Nord tendant à maintenir leur place hégémonique dans le monde.

La mondialisation tente de plus en plus à effacer la présence de l'Etat par des apports économiques et financiers, et appuyés en même temps par des ONG.

CONCLUSION

Cette réflexion constitue une contribution au débat scientifique portant sur la fragilité étatique en République démocratique du Congo dans un contexte de mondialisation. Elle vise à mettre en évidence les facteurs de vulnérabilité institutionnelle qui affectent l'Etat congolais ainsi que les mécanismes susceptibles de renforcer ses capacités d'action et sa résilience nationale.

A cet effet, la recherche effectuée tout au long de cette étude a cherché à montrer comment la mondialisation affecte la République Démocratique du Congo et à déterminer comment celle-ci peut se protéger ou se garantir contre les aspects vulnérables qu'elle entraîne.

L'analyse menée démontre également que la mondialisation tend à accentuer certaines formes de fragilité étatique déjà présentes en République démocratique du Congo. La faiblesse des institutions publiques, la dépendance structurelle vis-à-vis des acteurs extérieurs, la vulnérabilité des mécanismes de gouvernance ainsi que les difficultés de mise en œuvre des politiques publiques limitent la capacité de l'Etat à répondre efficacement aux défis contemporains. Cette situation contribue à la marginalisation internationale du pays et affaiblit son aptitude à défendre durablement ses intérêts stratégiques.

La mondialisation tente de plus en plus à effacer la présence de l'Etat par des apports économiques et financiers, et appuyés en même temps par des ONG.

Ainsi, bien que l'Etat reste incontournable dans les missions qui sont les siennes, il doit tendre toutes les politiques visant à renforcer ses capacités dans un système de concurrence pour garantir sa souveraineté menacée par la mondialisation.

De ce fait, le renforcement de la résilience nationale passe nécessairement par la consolidation des institutions publiques, l'amélioration de la gouvernance, la réduction des dépendances structurelles et la promotion d'un modèle de développement fondé sur les priorités internes du pays. La reconstruction d'un Etat stratégique, capable d'anticiper les défis de la mondialisation et d'y répondre efficacement, constitue dès lors une condition essentielle pour assurer un développement durable et préserver les intérêts fondamentaux de la Nation congolaise.

Référence

- [1]. Acemoglu, D. e. (2015). *La faillite des nations : les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté*. Paris: Nouveaux Horizons.
- [2]. Bezbakh, P. (2008). *Histoire de l'économie : Des origines à la mondialisation*. Paris: Petite encyclopédie Larousse.
- [3]. Bongeli, E. (2017). *L'Emergence par la science : pour une recherche scientifique citoyenne au Congo Kinshasa*. Paris: L'Harmattan.
- [4]. Bongeli, E. (2018). *D'un Etat Bébé à un Etat congolais responsable*. Paris: L'harmattan.
- [5]. Cohen, D. (2004). *La mondialisation et ses ennemis*. Paris: Griset.
- [6]. Crea. (2007). *Les défis de l'Etat en Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- [7]. Daba, M. L. (2008). *RDC : Etat et nation des faiblesses fatales, , SL*. Paris: Label print.
- [8]. De Senarclens, P. (2002). *La mondialisation : Théorie, enjeux et débats*. Paris: éd. Armand colin.
- [9]. Kabuika, T. J. (2018). Impact de la mondialisation sur la souveraineté de la RDC. *Thèse doctorale en science politique*. Kinshasa: UPN.
- [10]. Kabuika, T. J. (2023). *La République Démocratique du Congo dans le monde*. Paris: L'Harmattan.
- [11]. KIM, H. (1999). *Globalization of international financial markets: causes and consequences*, Aldershot, Hants, England; USA: Ashgate.
- [12]. Kioni, K. R. (1998). *La RDC face aux défis du 21^è siècle*. Bruxelles: Bruylant-Academia.
- [13]. Landau, A. (2006). *La globalisation et les pays en développement : Marginalisation et espoir*. Paris: L'Harmattan.
- [14]. Marres, T. (2008). *Mondialisation et identité*. Bruxelles: Bruylant-Academia s.a.
- [15]. Mattelart, A. (1996). *La mondialisation de la communication*. Paris: Presses Universitaires de France.
- [16]. Mercure, D. (2001). *Une société-monde : les dynamiques sociales de la mondialisation*. Bruxelles: De Boeck université.
- [17]. Michel, G. e. (2007). *Les défis de l'Etat en Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- [18]. Mishkin, F. (1999). Global financial instability: framework, events, issues, vol. 13, n°4, , p.10. *Journal of Economic Perspective*, vol.13, n°4, 10-.
- [19]. Mpala, L. (2001). *La dialectique comme méthode de recherche scientifique*. Lubumbashi: Editions Mpala.
- [20]. Mpoto, B. P. (2024, août 15). *L'ANR et son nouveau département d'intelligence économique et financière : le chiffre 1 qui manquait au 99 pour faire 100 ?* Récupéré sur actualite.cd: <https://actualite.cd/2024/08/15/lanr-et-son-nouveau-departement-dintelligence-economique-et-financiere-le-chiffre-1-qui>
- [21]. Ndaywel, I. (2017). *La saison sèche est pluvieuse. L'audace de dresser le front pour un autre Congo*. Kinshasa: Médiaspaul.
- [22]. Ngbanda, H. (2004). *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux*. Paris: Duboiris.
- [23]. Ngodi, E. (2010). *L'Afrique centrale face à la convoitise des puissances. De la Conférence de Berlin à la crise de la région des Grands Lacs*. Paris: L'Harmattan.
- [24]. Onana, C. (2023). *Holocauste au Congo : L'Omerta de la communauté internationale*. Paris: L'Artilleur .
- [25]. Ouatar, A. (1997, Juin 16). Les enjeux de la mondialisation pour l'Afrique, 16 juin 1997, p.89. *Bulletin FMI*, pp. 89-.
- [26]. Salama, P. e. (1994). *Pauvreté et inégalité dans le tiers-monde*. Paris: La Découverte.
- [27]. Stiglitz, J. (2006). *Un autre monde contre le fanatisme du marché*. Paris: Fayard.
- [28]. Wolton, D. (2003). *L'autre mondialisation*. Paris: Flammarion.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1444
I. PORTEE DE LA MONDIALISATION.....	1445
a. La mondialisation culturelle	1446
b. La mondialisation communicationnelle	1446
c. La mondialisation politique.....	1446
d. La mondialisation économique	1447
II. LA MONDIALISATION ET SES ENJEUX.....	1447
a. ENJEUX INSTITUTIONNELS.....	1447
b. ENJEUX DANS LES GUERRES EN RDC.....	1448
III. LA MARGINALISATION DE LA RDC.....	1448
1. Facteurs de la marginalisation	1448
2. Les effets de la marginalisation.....	1449
IV. FRAGILITÉ ET CAPACITÉ DE RÉSILIENCE DE L'ÉTAT CONGOLAIS.....	1449
1. Les manifestations de la fragilité étatique en République démocratique du Congo.....	1450
2. Les stratégies de résilience nationale et de renforcement de l'État.....	1451
V. LES EFFETS DE LA MONDIALISATION SUR LA FRAGILITÉ ÉTATIQUE EN RDC	1451
VI. STRATÉGIES DE RÉSILIENCE NATIONALE FACE AUX DÉSÉQUILIBRES DE LA MONDIALISATION.....	1451
1. Réformer les marchés financiers	1452
2. Importance de l'Etat dans l'encadrement du marché	1452
3. Régulation et gouvernance mondiale	1452
CONCLUSION.....	1453
Référence	1454
TABLE DES MATIERES	1455